



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02173

Numéro SIREN : 512 330 705

Nom ou dénomination : 3 A

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2017 sous le numéro de dépôt B2017/041464

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/041464**
n° de gestion : **2009B02173**
n° SIREN : **512 330 705 RCS Lyon**

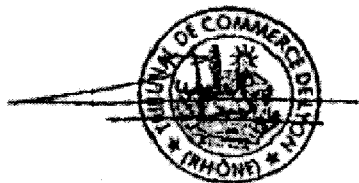
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 03/11/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3 A - Société par actions simplifiée
172 avenue Franklin Roosevelt 69500 Bron -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4938328

Désignation de l'entreprise **BGAA** Néant ☐

Adresse de l'entreprise **129 RUE DES CHARMETTES 69006 Lyon 6e**

SIREN **5 1 2 3 3 0 7 0 5**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **1 2** Durée de l'exercice précédent* **1 2**

						Exercice N clos le 31/12/2016				
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		{	Fonds commercial*		010	78 000	012	25 480	52 520
				Autres*		014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	10 000	030			10 000		
	Immobilisations financières* (1)		040		042					
	Total I (5)		044	88 000	048	25 480		62 520		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052				
		Marchandises*		060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*		068	70 946	070		70 946	
			Autres* (3)		072	2 579	074		2 579	
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	30 746	086			30 746		
	Charges constatées d'avance*		092	330	094			330		
	Total II		096	104 601	098			104 601		
	Total général (I + II)		110	192 601	112	25 480		167 121		
PASSIF								Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120			8 000	
	Écarts de réévaluation					124				
	Réserve légale					126			800	
	Réserves réglementées*					130				
	Autres réserves (dont réserves relatives à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)				131			132	44 063	
	Report à nouveau					134				
	Résultat de l'exercice					136			17 373	
	Provisions réglementées					140				
	Total I					142			70 237	
Provisions pour risques et charges					Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156			36	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166			19 218	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	57 211		172	77 630	
	Produits constatés d'avance					174				
	Total III					176			96 884	
Total général (I + II + III)						180			167 121	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		10 000	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **BGAA**Néant ☐Exercice N clos le
31/12/2016**A - RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		{	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
	Production vendue	Biens			215		214		
		Services *			217		218	120 784	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
	Autres produits						230		
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	120 784
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	2 569	
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	30 476	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	1 058	
	Rémunérations du personnel *						250	41 048	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	12 164	
	Dotations aux amortissements *						254	13 000	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges		{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	420
			{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
		Total des charges d'exploitation (II)					264	100 735	

Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)			290
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		300
	347	348	6
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306
			2 670

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		314	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	2 670		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	249			
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Dont divers	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350
	Créance due au report en arrière du déficit	346			2 246
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col. 1	352	17 797	354
	Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	370	17 797	372
		Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : BGAANéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	78 000	402	404	78 000
	Autres	410		412	414	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	424	
	Constructions	430		432	434	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	444	
	Installations générales agencements divers	450		452	454	
	Matériel de transport	460		462	464	
	Autres immobilisations corporelles	470	10 000	472	474	10 000
Immobilisations financières		480		482	484	
TOTAL		490	78 000	492	494	88 000

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					
Immobilisations incorporelles		500	12 480	502	13 000
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512	
	Constructions	520		522	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	
	Matériel de transport	550		552	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	
TOTAL		570	12 480	572	13 000

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

2034-C-SD - (SDWC-DGPR)

Immobili- sations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme *	Long terme						
										19 % ⑥		15 % ou 16 % ⑦		0 % ⑧		
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
		Plus-values taxables à 19 % (1)			579			Régularisations	590		583		594		595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)												591				
TOTAL									596		585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : BGAA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- gements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
---	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE
DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800			
-----	--	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	24 156
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 364
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

N° de dépôt

Exercice clos le 31/12/2016

SIREN

5 1 2 3 3 0 7 0 5

Dénomination de l'entreprise BGAA

Adresse (voie) 129 RUE DES CHARMETTES 69006 Lyon 6e

Code postal 69006

Ville Lyon 6e

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MLE Nom patronymique AOUADI Prénom(s) SAMIA

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250Naissance : Date 23/10/1971 N° Département 69 Commune LYON Pays

Adresse : N° 23 Voie RUE JEAN DE LA BRUYERE

Code Postal 69680 Commune CHASSIEU Pays

Titre (2) M Nom patronymique AOUADI Prénom(s) KARIM

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250Naissance : Date 19/07/1973 N° Département 69 Commune LYON Pays

Adresse : N° 23 Voie RUE JEAN DE LA BRUYERE

Code Postal 69680 Commune CHASSIEU Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

Exercice clos le 31/12/2016

SIREN

5 1 2 3 3 0 7 0 5

Dénomination de l'entreprise BGAA

Adresse (voie) 129 RUE DES CHARMETTES 69006 Lyon 6e

Code postal 69006

Ville Lyon 6e

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

CERTIFIÉ CONFORME

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-F-SD - (SDNC-DGFIP)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

certa

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2017

N° 11084*18

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
BGAA		129 RUE DES CHARMETTES	
SIRET	5 1 2 3 3 0 7 0 5 0 0 0 1 7	69006	Lyon 6e
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	GESTION INFORMATIQUE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	17 797	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%
--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET COMPTABLE BG2A 172 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 69500 Bron Tél: 04.72.81.95.29	
Nom et adresse du CGA ou du viséur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 27/04/2017 Lieu: Lyon 6e Qualité et nom du signataire: MLE AOUADI SAMIA Signature: GERANTE
Tél:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXES

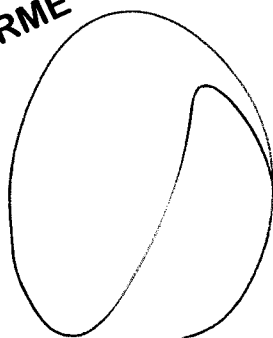
ANNEXES

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

du : 01/01/2016 au 31/12/2016

	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brute Finale
		Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Fond Commercial	78 000.00	0.00	0.00	78 000.00
<u>TOTAL 1</u>	78 000.00	0.00	0.00	78 000.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Materiel de Bureau	0.00	10 000.00	0.00	10 000.00
<u>TOTAL 2</u>	0.00	10 000.00	0.00	10 000.00
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
<u>TOTAL 3</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
<u>TOTAL 4</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	78 000.00	10 000.00	0.00	88 000.00

CERTIFIE CONFORME



ANNEXES

ETAT DES AMORTISSEMENTS

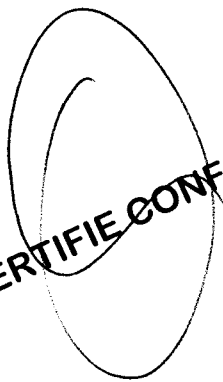
du : 01/01/2016 au 31/12/2016

	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brute Finale
		Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Fonds de Commerce	12 480.00	13 000.00	0.00	25 480.00
<u>TOTAL 1</u>	12 480.00	13 000.00	0.00	25 480.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
<u>TOTAL 2</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	12 480.00	13 000.00	0.00	25 480.00

DONT DOTATIONS

Exploitation(Compte 681)

13 000.00



CERTIFIE CONFORME

ANNEXES

ETAT DES PROVISIONS

du : 01/01/2016 au 31/12/2016

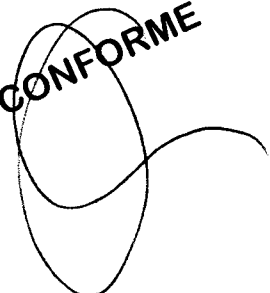
	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brut Finale
		Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
<u>TOTAL 1</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
<u>TOTAL 2</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
<u>TOTAL 3</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>STOCKS ET EN COURS</u>				
<u>TOTAL 4</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>AUTRES</u>				
<u>TOTAL 5</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	0.00	0.00	0.00	0.00

DONT DOTATIONS

Exploitation(Compte 686)

0.00

CERTIFIE CONFORME



ANNEXES

ETAT DES ECHEANCES CREANCES

du : 01/01/2016 au 31/12/2016

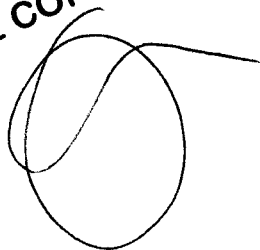
	Montant brut	- 1 an	+ 1 an
<u>ETAT DES CREANCES</u>			
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
Titres de participation	0.00	0.00	0.00
Prets (1)	0.00	0.00	0.00
Depots et cautionnement	0.00	0.00	0.00
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Clients Ordinaires	70 946.00	70 946.00	0.00
Clients Douteux	0.00	0.00	0.00
Avances et Accomptes	0.00	0.00	0.00
Oppositions	0.00	0.00	0.00
Subvention à recevoir	0.00	0.00	0.00
Accomptes I.S	2 579.00	2 579.00	0.00
TVA B et S	0.00	0.00	0.00
Credit TVA	0.00	0.00	0.00
Autres Debiteurs	0.00	0.00	0.00
Charges constatées d'avance	330.00	330.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	73 855.00	73 855.00	0.00

RENOIS (1):

Montant des prêts accordés en cours d'exercice.

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercices

CERTIFIE CONFORME



ANNEXES

ETAT DES ECHEANCES DETTES

du : 01/01/2016 au 31/12/2016

	Montant	-1 an	+1 A 5 ans	+5 ans
<u>ETATS DES DETTES</u>				
Emprunts et dettes aupres Ets Credits	0.00	0.00	0.00	0.00
Dettes financieres	0.00	0.00	0.00	0.00
D.A.P Dettes financieres	36.00	36.00	0.00	0.00
Dettes personnels	8 543.20	8 543.20	0.00	0.00
D.A.P Personnel	2 184.00	2 184.00	0.00	0.00
Dettes sociales	6 611.82	6 611.82	0.00	0.00
D.A.P Charges	808.00	808.00	0.00	0.00
Fournisseurs et compte rattaches	18 877.16	18 877.16	0.00	0.00
D.A.P Fournisseurs	341.00	341.00	0.00	0.00
I.S	0.00	0.00	0.00	0.00
T.V.A due	1 792.00	1 792.00	0.00	0.00
T.V.A collectée	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres impots, taxes et assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
D.A.P Taxes	480.00	480.00	0.00	0.00
Groupes et associés (2)	57 210.56	0.00	57 210.56	0.00
Creanciers divers	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres dettes	0.00	0.00	0.00	0.00
Produits constatés d'avance	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	96 883.74	39 673.18	57 210.56	0.00

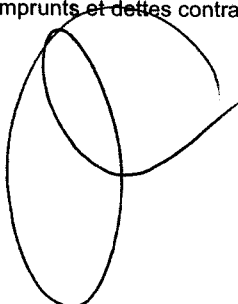
RENOIS (1):

Emprunt souscript en cours d'exercice.

Emprunts remboursés en cours d'exercice

RENOIS (2):

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés.



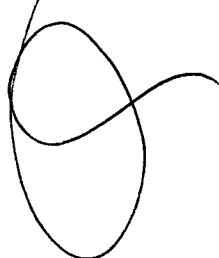
ANNEXES

EVALUATION DES ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

du : 01/01/2016 au 31/12/2016

	Evaluation au bilan	Prix de marché
<u>ELEMENTS</u>		
Matières premières	0.00	0.00
Travaux en cours	0.00	0.00
Marchandises	0.00	0.00
Valeur mobilières de placement	0.00	0.00

CERTIFIE CONFORME



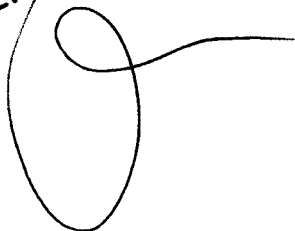
ANNEXES

PRODUITS A RECEVOIR

du : 01/01/2016 au 31/12/2016

	Montant
<u>DESIGNATION</u>	
Creances rattachées à des participations	0.00
Autres créances	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	0.00

CERTIFIE CONFORME



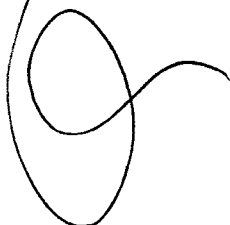
ANNEXES

CHARGES A PAYER

du : 01/01/2016 au 31/12/2016

	Montant
<u>DESIGNATION</u>	
Dettes financières	36.00
Dettes fournisseurs	341.00
Dettes personnels	2 184.00
Dettes sociales	808.00
Dettes fiscales	480.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	3 849.00

CERTIFIE CONFORME



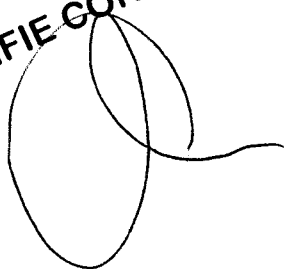
ANNEXES

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

du : 01/01/2016 au 31/12/2016

	Charges	Produits
<u>DESIGNATION</u>		
Charges d'exploitation	330.00	0.00

CERTIFIE CONFORME



DENOMINATION SOCIALE.... : BGA@A
FORME JURIDIQUE : Société à Responsabilité Limitée
CAPITAL SOCIAL : 8.000,00 Euros
SIEGE SOCIAL : 129 Rue des Charmettes – 69006 LYON
IMMATRICULATION : RCS Lyon B 512.330.705

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2016
--

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous trouverez le rapport de Gestion sur les opérations de l'exercice clos le **31 Décembre 2016**, ainsi que les comptes de bilan, de résultats et l'annexe du dit exercice qui sont soumis à votre approbation.

Pour votre information, la présentation des documents comptables est conforme à la loi et aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles du nouveau plan comptable en vigueur (PCG 2014).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce (article L 823-9).

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes aux règles en vigueur.

Activité économique

L'exercice écoulé couvre la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016. Au cours de cet exercice, nous avons réalisé :

- Chiffre d'affaires hors taxe	120.784,00
- Salaires et assimilés	41.048,00
- Charges sociales et autres	12.164,08
- Dotation aux amortissements.....	13.000,00
- Dotation aux provisions.....	0,00
- Impôts sur les Sociétés	2.670,00
- Résultat bénéficiaire	17.373,48

Nous vous signalons le montant des rémunérations brutes versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le **31 Décembre 2016 est de 37.440,00 Euros. La DADS 2016 est de 37.440,00 Euros.**

Eléments chiffrés

	2014	2015	2016
- Chiffre d'affaires HT	46.420,00	132.965,00	120.784,00
- Résultat d'exploitation	- 10.893,30	67.071,27	20.049,37
- Résultat net	- 10.901,99	64.063,84	17.373,48
- Charges du personnel.....	56.942,83	17.242,40	53.212,08

L'année est bonne, malgré la baisse du CA HT.

Crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Pour 2016, le CICE a été de 2.246,00 Euros et a été imputé sur l'IS 2016.

La société a retenu, conformément à la note d'information ANC du 28 février 2013, la comptabilisation du CICE en réduction des charges de personnel. A ce titre, le résultat d'exploitation a donc été amélioré de 2.246,00 Euros en 2016.

Evolution - Perspectives

Les perspectives 2017 ne sont pas très bonnes.

Activité en matière de recherche

Néant.

Evénements intervenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Néant.

Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Néant.

Filiales et participations

Néant.

Conventions visées par l'article L 223-19 du code de commerce

Concernant ces conventions entrant dans le cadre de celles visées par l'article L 223-19 du code de commerce, toutes informations à ce sujet vous seront données dans le rapport spécial de la gérance s'il y a lieu.

Réintégration fiscale

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du code général des impôts, nous vous indiquons que les dépenses visées aux articles 39-4 du CGI se sont élevées à 0,00 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

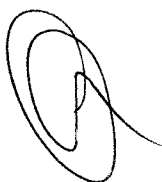
Propositions d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 17.373,48 Euros de la manière suivante :

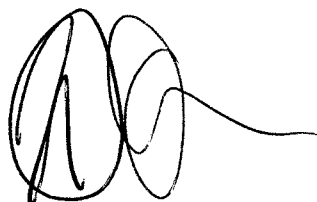
■ Autres réserves 17.373,48

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes qui vous seront présentés et donner quitus à la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

LE PRESIDENT



LES ASSOCIES



DENOMINATION SOCIALE.... : BGA@A
FORME JURIDIQUE : Société à Responsabilité Limitée
CAPITAL SOCIAL : 8.000,00 Euros
SIEGE SOCIAL : 129 Rue des Charmettes – 69006 LYON
IMMATRICULATION..... : RCS Lyon B 512.330.705

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du Vendredi 12 Mai 2017
--

Assemblée générale tenue au siège social, sur convocation faite par la Gérance, conformément aux dispositions des statuts, article 12 le : **Vendredi 12 Mai 2017** à 16 Heures.

Le Président, **Monsieur GRELAIT Olivier**, gérant non associé

constate que les associés présents ou régulièrement représentés :

Nom..... : AOUADI Samia, propriétaire de deux cent cinquante parts	CI	250 PARTS
Nom..... : AOUADI Karim, propriétaire de deux cent cinquante parts	CI	250 PARTS
Nom..... : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx propriétaire de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	CI	xxx PARTS
Nom..... : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx propriétaire de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	CI	xxx PARTS
Nom..... : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx propriétaire de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	CI	xxx PARTS
soit CINQ CENT PARTS SOCIALES	CI	500 PARTS

possèdent ensemble la totalité des parts sociales, représentant plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs de la convocation à la présente assemblée
- un exemplaire mis à jour des statuts sociaux
- le rapport de la gérance
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires éventuellement

Le Président indique que tous les documents, prescrits par l'article L 223-26 du Code du Commerce, ont été adressés aux associés et tenus à la disposition au siège social dans les délais prévus audit article, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos, ainsi que les conventions visées par l'article L 223-19 du Code du Commerce
- Approbation de ces comptes et rapports
- Quitus à la gérance
- Affectation des résultats
- Rémunération de la gérance
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion.

Après discussion et échange de vues et comme personne ne demande plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la Gérance de ce que les dispositions des statuts, concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux, ont bien été respectées, et notamment, de la mise à disposition aux associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance, relatif aux conventions visées par l'article L 223-19 et L 223-20 du Code de Commerce, déclare approuver les conventions conclues ou renouvelées au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2016**.

Les parts de chaque associé intéressé ne sont pas prise en compte à l'occasion du vote le concernant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la Lecture du rapport de gestion, l'approuve ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice, tels qu'ils ont été présentés par la Gérance au **31 Décembre 2016**, et qui font apparaître, pour ledit exercice un **résultat bénéficiaire de 17.373,48 Euros**.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le **31 décembre 2016** et qui se monte à **17.373,48 Euros**

■ Autres réserves 17.373,48

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution ces trois dernières années.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale rappelle que la rémunération du gérant, **Monsieur GRELAIT Olivier**, pour l'exercice 2016 a été conforme à la décision votée par l'Assemblée Générale, soit 0,00 Euros, plus les frais engagés par le gérant dans l'exercice de sa fonction.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L 232-22 du Code de Commerce, l'assemblée générale donne tous pouvoirs, en vue de l'accomplissement des formalités de publicité légale consécutives à vos délibérations et comprenant notamment le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce du siège social des comptes annuels.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Président de séance et visé par les Associés présents à l'Assemblée.

LE PRESIDENT



LES ASSOCIES

